

Code postal  
16100

Commune de Merpins

Code INSEE  
16217

### Fiche communale d'information risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

Annexe à l'arrêté préfectoral

n° 16.2020.12.10.032 du 10/12/2020

mis à jour le

#### Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

■ La commune est concernée par le périmètre d'un PPR N	<sup>1</sup> oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non
prescrit <input type="checkbox"/> anticipé <input type="checkbox"/> approuvé <input checked="" type="checkbox"/> révision <input type="checkbox"/>	date	31/08/00	
<sup>1</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :	inondations <input type="checkbox"/> Charente <input type="checkbox"/> autres <input type="checkbox"/>		
> Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux	oui	<input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
■ La commune est concernée par le périmètre d'un PPR N	<sup>1</sup> oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non
prescrit <input checked="" type="checkbox"/> anticipé <input type="checkbox"/> approuvé <input type="checkbox"/> révision <input checked="" type="checkbox"/>	date	06/03/19	
<sup>1</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :	inondations <input type="checkbox"/> Charente <input type="checkbox"/> autres <input type="checkbox"/>		
> Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux	oui	<input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
■ La commune est concernée par le périmètre d'un PPR N	<sup>1</sup> oui	<input type="checkbox"/>	non
prescrit <input type="checkbox"/> anticipé <input type="checkbox"/> approuvé <input type="checkbox"/> révision <input type="checkbox"/>	date		
<sup>1</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :	inondations <input type="checkbox"/> Charente <input type="checkbox"/> autres <input type="checkbox"/>		
> Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux	oui	<input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

#### Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPR M)

> La commune est concernée par le périmètre d'un PPR M	<sup>2</sup> oui	<input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
prescrit <input type="checkbox"/> anticipé <input type="checkbox"/> approuvé <input type="checkbox"/>	date		
<sup>2</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :	mouvement de terrain <input type="checkbox"/> autres <input type="checkbox"/>		
> Le règlement du PPR M comprend des prescriptions de travaux	oui	<input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

#### Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPR T)

> La commune est concernée par un périmètre d'étude d'un PPR T prescrit	oui	<input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
> La commune est concernée par le périmètre d'exposition d'un PPR T approuvé	<sup>3</sup> oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
<sup>3</sup> Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :	effet toxique <input type="checkbox"/> effet thermique <input checked="" type="checkbox"/> effet de surpression <input checked="" type="checkbox"/>		
> Le zonage comprend un ou plusieurs secteurs d'expropriation ou de délaissement	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
> Le zonage comprend une ou plusieurs zones de prescription de travaux pour les logements	<sup>4</sup> oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

<sup>4</sup> Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location.

**Code postal**  
16100

**Commune de Merpins**

**Code INSEE**  
16217

**Situation de la commune au regard du zonage sismique réglementaire**

> La commune se situe en zone de sismicité classée

zone 1  
très faible

zone 2  
faible

zone 3  
modérée

zone 4  
moyenne

zone 5  
forte

**Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon**

> La commune est classée à potentiel radon de niveau 3

oui

non

**Information relative à la pollution de sols**

> La commune comprend un ou plusieurs secteurs d'information sur les sols (SIS)

oui

non

**Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique**

> La commune est concernée depuis 1982 par un ou plusieurs arrêtés

de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

nombre

3

de reconnaissance de l'état de catastrophe technologique

nombre

0

**Pièces jointes \***

**Documents de référence permettant la définition des travaux prescrits**

Extraits de documents ou de dossiers permettant la définition des travaux prescrits au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

Règlement du PPR Technologique ANTARGAZ approuvé

**Cartographies relatives au zonage réglementaire**

Extraits cartographiques permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

Carte départementale du zonage sismique

Plan du zonage réglementaire du PPR Inondation approuvé

Cartographie du périmètre d'étude de la révision du PPRI de la vallée de la Charente, en aval de l'agglomération d'Angoulême, secteur de Triac-Lautrait à Saint-Laurent de Cognac

Plan du zonage réglementaire du PPR Technologique ANTARGAZ approuvé

Plan du zonage réglementaire du PPR Technologique E. REMY MARTIN & Cie approuvé

date

10 DEC. 2020

le préfet de département

\* Les pièces jointes sont consultables sur le site internet de la préfecture de département  
[www.departement.gouv.fr](http://www.departement.gouv.fr)